

## Centre pénitentiaire – Filière enseignement

Afin de répondre à une demande au augmentation, il a été décidé la création d'un poste de professeur des écoles au centre pénitentiaire d'Alençon-Condé sur Sarthe à Alençon (RNE : 0611293Z) : + 1ETP

## EREA – Transfert de postes d'EEI en postes d'enseignants du 1er degré

Conformément à la circulaire du 27 avril 2017, en régularisation à compter du 01/09/18 les postes d'éducateur d'internat de la filière EEI assurant hors nuitées des missions d'accompagnement pédagogique et éducatif en internat éducatif ont été transférés en postes d'enseignants de la filière ENS :

Etablissements	Filière EEI	Filière ENS : PE du 1D
EREA Yvonne Guégan – Hérouville Saint Clair	-10	+10
EREA Robert Doisneau – Saint-Lô	-8	+8
EREA Pierre Mendès-France – La Ferté-Macé	-6	+6

## Unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS)

Afin d'améliorer l'accueil des élèves en situation de handicap, 9 ULIS seront ouvertes à la rentrée 2019 :  
DSDEN 14 : 5 ULIS : dont 3 en collège : CLG de Dozulé, CLG de Condé en Normandie et CLG d'Evrecy ;  
**dont 2 en lycée** : lieux d'implantation à dénifir par la DSDEN14 ;  
DSDEN 50 : 2 ULIS en collège : lieux d'implantation à définir par la DSDEN50 ;  
DSDEN 61 : 2 ULIS en collège : CLG J. Brel de La Ferté-Macé (en régularisation) + lieux d'implantation à définir par la DSDEN61.

## Unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants (UPE2A)

Afin de faire face à l'accueil des élèves allophones, des moyens supplémentaires seront mobilisés à la rentrée 2019 :  
DSDEN 14 : UPE2A sur l'EREA14 : 216 HSE supplémentaires ;  
DSDEN 50 : UPE2A sur le lycée Corie-Corot : 3 HP supplémentaires ;  
Lieu d'implantation à définir par DSDEN50 : +18 HP et +30 HSE ;  
DSDEN 61 : UPE2A sur le collège Dolto de L'Aigle : 18HP dont 6 en régularisation ;  
UPE2A sur le collège Rostand d'Argentan : 18HP dont 6 en régularisation ;  
UPE2A sur le collège J. Brel de la Ferté-Macé : 18HP dont 6 en régularisation.

## Personnels de direction et d'inspection BOP 141 (ENS 2D) &140 (ENS 1D)

Les moyens budgétaires du projet de loi de finances 2019 pour le programme 141 prévoient, pour l'académie de Caen, la suppression de 3 ETP de personnels de direction.

Après échange avec la DGESCO, il a été arrêté les modalités suivantes :

- 1 ETP de personnel de direction implanté initialement au LP Gabriel d'Argentan ;
- 1 ETP d'IEN chargé de circonscription du premier degré lié à la nouvelle carte des circonscriptions ;
- moratoire de deux ans accordé pour la suppression du 3<sup>ème</sup> poste.

Ces mesures n'ont aucun impact sur les établissements à la rentrée 2019.